

2008/8795 - Aménagements de cheminements piétons Lyon 5° - Opération 65005001 du Plan d'Equipement Pluriannuel - Montant de l'opération 420 000 € TTC - Autorisation de signer les marchés
(Direction des Etudes et Techniques Urbaines) (BMO du 28/01/2008, p. 0194)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, pour le premier dossier, il s'agit d'aménagements de cheminements piétons dans le 5^e arrondissement. On a déjà voté ce rapport en mai 2007. Il s'agit maintenant du lancement complet de l'opération avec la signature des deux marchés publics devant faire l'objet de la réalisation de cette opération.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement :
Monsieur le Maire, mes chers Collègues, c'est le début d'aménagement de la grande voie verte que nous voulons faire dans le 5^e arrondissement avec les Conseils de quartier. La voie verte partira de Ménival, passera donc dans le chemin de Champvert, passera dans le site de l'Antiquaille. Donc, cette voie est bien ouverte à tous les publics.

Aujourd'hui, je me réjouis qu'on consolide des talus, parce qu'avec la pluie, les arbres, il faut que l'on renforce les talus, pour rendre la voie accessible à tous.

Ce qui est très attendu, c'est l'éclairage pour sécuriser cette voie piétonne. C'est un début de maillon de la voie verte qui part de Ménival pour aller jusqu'à Fourvière, Monsieur le Maire, et nous nous en réjouissons dans le 5^e arrondissement.

M. LE MAIRE : Merci bien. On pourra ensuite redescendre par les petits chemins de bord de Saône et ensuite, éventuellement, remonter sur la Croix-Rousse. Ainsi, nous aurons une sorte de chemin sans fin !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)